

ANNEXE D

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN PUISSANCE BILAN DU DISTRIBUTEUR (en MW)

	Pointe 2005/2006
Besoins à la pointe visés par le plan	35 936
Incluant Bi-énergie CII	353
+ Réserve requise du Distributeur	3 162
= Puissance installée requise	39 098
- Approvisionnements existants et à venir	38 992
Électricité patrimoniale	34 342
Réserve sur électricité patrimoniale	3 100
Électricité interruptible ⁽¹⁾	500
TransCanada Energy	0
Hydro-Québec Production - Base	0
Hydro-Québec Production - Cyclable	0
Contrats de biomasse	0
Appel d'offres d'énergie éolienne	0
Appel d'offres de cogénération	0
Contrats de court terme signés	1 050
= Puissance additionnelle requise	106

⁽¹⁾ : contribution effective au bilan.